



**SENSIBILISATION AUX
DROITS DE L'ENFANT
ET A L'ÉDUCATION
NON-VIOLENTE**

Les enfants qui n'ont pas à craindre de châtimens corporels prennent goût à l'école et réussissent mieux. La Fondation Village d'enfants Pestalozzi soutient des projets de formation qui offrent des alternatives, de manière à ce que la violence n'ait plus sa place dans la salle de classe.

CHIFFRES ET FAITS

► **Durée du projet** | 2010 - 2018

► **Enfants concernés**

15'160 enfants de 5 à 9 ans suivent dans 35 écoles un enseignement adapté à leurs besoins. Plus de la moitié sont des filles. 30'230 enfants bénéficient de la sensibilisation aux droits de l'enfant.

► **Enseignantes et enseignants concernés**

70 enseignantes et enseignants sont préparés à travailler avec des enfants d'âge préscolaire; chaque année, 10 d'entre eux suivent une formation ciblée plus approfondie. 35 directrices et directeurs d'écoles ainsi que 70 enseignantes et enseignants suivent des cours spécifiques pour améliorer les relations entre les élèves, le personnel enseignant et les parents. 385 membres de comités d'écoles sont préparés à assumer leurs fonctions.

► **Sensibilisation**

Un travail de sensibilisation aux droits de l'enfant est effectué dans 35 écoles et 20 communes. Dans chacune des 35 écoles, il existe un club pour les enfants.



LE PROJET

80 à 120 enfants entassés dans une salle de classe, ce n'est pas rare en Tanzanie. Le second pays du continent africain dans lequel se déroule notre projet présente, à la différence de l'Éthiopie, un taux de scolarisation élevé au degré primaire. Mais les impasses financières que connaît le budget de la formation et la formation insuffisante du personnel enseignant réduisent en partie à néant les progrès accomplis quant à la scolarisation. La pression pèse entièrement sur les enseignants, généralement très jeunes, qui ont suivi une formation de courte durée et lacunaire. Le mauvais climat au sein de l'école et les châtiments corporels souvent pratiqués sont des conséquences de l'impuissance et de la surcharge.

La violence en milieu scolaire peut prendre beaucoup de formes. Cela ne signifie pas que la violence existe dans chaque école. Mais il arrive encore trop souvent qu'une élève se fasse gifler pour avoir fourni une mauvaise réponse. Il arrive aussi que des enfants arrivés en retard en classe après un trajet qui leur a pris une ou deux heures reçoivent des coups de bâton sur le dos. S'ils manquent l'école – non pas pour faire l'école buissonnière mais parce que leurs parents sont

malades et qu'ils doivent les soigner – ils reçoivent une « raclée ».

Notre organisation partenaire locale MWDA a constaté, dans le cadre des projets de formation qu'elle réalise depuis 1997, que la violence physique touchait en premier lieu les plus petits qui ne peuvent pas se défendre. Le personnel enseignant qui s'occupe des premières années primaires et du domaine préscolaire est insuffisamment préparé pour travailler avec ces groupes d'âge. La jeunesse tanzanienne fait les frais d'une attitude profondément ancrée à l'égard des enfants qui remonte aux pratiques scolaires de l'ère coloniale. Les châtiments corporels étaient alors une méthode disciplinaire courante dans les écoles.

La violence n'a rien à faire là

Avec les enfants et les adolescents, MWDA a élaboré des mesures qui les soutiennent et leur donnent les moyens de jouer un rôle actif, de se prévaloir de leur droit à la protection et d'intervenir en faveur de leurs pairs, filles et garçons. Il s'agit de susciter une prise de conscience quant au fait que la violence n'a rien à faire dans l'éducation et de montrer aussi comment pratiquer une éducation non-violente fondée sur la dignité.

Les enfants se retrouvent dans des clubs scolaires qui leur servent de lieu de discussion. MWDA crée des clubs dans les écoles qui n'en ont pas et soutient ceux qui existent. C'est un lieu où les enfants s'expriment, où ils parlent de leurs problèmes et trouvent des solutions. Les enfants découvrent là des activités de loisirs qu'ils ne connaissent pas. Des échanges ont lieu entre les clubs des 35 écoles. Des adolescents de douze à quatorze ans sont spécialement formés pour s'investir activement dans les clubs, aider leurs pairs à trouver des solutions et intervenir à propos de l'évolution de l'école. Les élèves peuvent



s'adresser à eux lorsqu'ils subissent des violences ou en sont témoins. Les épisodes observés sont consignés et documentés.

Le droit de s'exprimer et d'avoir un rôle actif renforce l'estime de soi des enfants et des jeunes. Ils ont le droit d'engager régulièrement la discussion avec la direction de l'école à propos des cas de violence recensés. Ils portent aussi une part de responsabilité quant à la diminution de la violence dans les écoles.

Ce projet réalisé en collaboration avec les autorités scolaires du district de Kwimba se focalise également sur un autre point, le perfectionnement des enseignants du degré primaire inférieur : méthodes d'enseignement adaptées aux enfants à l'école enfantine et dans les deux premières années primaires, gestion de la discipline, droits des enfants. Les compétences professionnelles du personnel enseignant sont développées de manière à ce qu'il n'ait plus besoin de recourir à la violence. Un tutorat régulier assuré par les formateurs et les directeurs d'écoles les aide à appliquer dans la pratique ce qu'ils ont appris et développe l'aspect théorique de leur perfectionnement.

Quant aux directeurs et directrices d'écoles et aux inspecteurs scolaires, ils suivent des cours « sur mesure » pour qu'ils puissent épauler le personnel enseignant de manière efficace en tant que tuteurs. Le personnel enseignant spécialisé dans certaines matières, les membres des comités scolaires ainsi que les parents d'élèves suivent eux aussi des cours de sensibilisation : ils apprennent que les enfants ont des droits et qu'il existe des alternatives à la violence, tant à l'école qu'à la maison. Les parents peuvent être des moteurs du changement. Mais ils doivent être plus conscients de leur rôle, de leur responsabilité et de leur fonction protectrice. Des parents informés et motivés peuvent jouer un rôle décisif quant à la diminution de la violence dans les écoles.

Dans ce projet, les filles reçoivent un soutien particulier car elles sont les premières à souffrir de la violence; elles sont souvent victimes d'abus sexuels de la part d'enseignants ou d'élèves plus âgés. Une fille enceinte est exclue de l'école et se trouve doublement punie, car elle devient de surcroît prisonnière de l'engrenage « une instruction insuffisante accroît la pauvreté ». Le soutien des filles fait partie du projet depuis cette année.



LES PARTENAIRES

Mwanza Women Development Association (MWDA) est une organisation non-gouvernementale réputée qui a été créée en 1995. Elle se focalise en particulier sur le renforcement du statut de la femme car ce sont les femmes et les filles qui assument en majeure partie la responsabilité de la survie des plus faibles dans leur société. Les axes prioritaires sont l'accès à l'instruction et à la formation, la qualité de l'enseignement, le statut social et l'indépendance économique. En travaillant avec les femmes, MWDA a rencontré deux formes de violence à l'encontre des enfants : la violence domestique et les châtiments corporels en milieu scolaire. En offrant au personnel enseignant une formation appropriée, en effectuant un travail de sensibilisation auprès des autorités et des parents et en développant les ressources personnelles des enfants, MWDA entend réduire la violence envers les mineurs. Notre organisation partenaire collabore à cet effet avec de nombreuses organisations locales.

En Suisse, la Fondation Village d'enfants Pestalozzi a pour partenaire la Direction du Développement et de la Coopération (DDC).

Autres projets en Tanzanie:
1210 | Filières scolaires réunissant des enfants avec et sans difficultés d'apprentissage
1211 | Instruction scolaire pour les enfants travailleurs et les enfants de la rue
1213 | Développer le plaisir de lire et d'écrire – livres pour enfants

LE PAYS

La Tanzanie: l'exemple que l'on prend pour parler d'un pays africain en paix. Gouvernement démocratique, stabilité politique, quotas féminins au Parlement, évolution vers une économie de marché. C'est en Tanzanie que les habitants des pays voisins frappés par la guerre cherchent refuge: ils viennent du Rwanda, de la Somalie, du Burundi, du Congo. 120 groupes ethniques différents se côtoient et cohabitent. Les musulmans épousent des chrétiennes et inversement. La montagne



la plus haute du continent africain, le Kilimandjaro ainsi que des parcs nationaux riches d'une extraordinaire diversité animale, comme la célèbre zone protégée de Serengeti, attirent des aventuriers du monde entier « désireux de faire des voyages hors du commun mêlant trekking, safari, culture africaine et vacances balnéaires ». Quant à Zanzibar, « l'île aux épices », elle séduit les voyageurs par ses plages coralliennes sans pareille, véritable « perle de l'Océan indien ».

Mais à l'écart des flots de touristes, la société est marquée par une grande pauvreté. Les régions rurales restent isolées : pas de routes, pas d'infrastructures, pas d'eau, peu d'écoles. En raison de son manque de dynamisme et de sa mauvaise gestion, la Tanzanie fait partie aujourd'hui des pays les moins développés du monde. En 1961, ce pays d'Afrique de l'Est

avait pourtant réussi à acquérir son indépendance sans guerre ni génocide. La déclaration d'indépendance ressemble à un inventaire de rêve : justice, autonomie, soins médicaux de base, réformes du système de formation et de l'agriculture. Le modèle de la réorganisation socialiste était l'« ujamaa », la communauté villageoise en tant que collectif de production et de distribution. Ce modèle s'est soldé par un cuisant échec.

Plus de trois quarts des actifs dépendent de l'agriculture ou de la pêche. Les produits agricoles les plus impor-

tants sont le maïs, le riz et le millet ainsi que le manioc et les bananes. Près de la moitié de la surface cultivable est utilisée en outre comme pâturage pour les chèvres, les moutons et les bovins. Sur l'échelle de « l'indice du développement humain » du PNUD (2011) qui recense 187 Etats, la Tanzanie occupe la place 152, malgré d'importants gisements de matières premières, notamment de l'or et de la tanzanite (gemme). 38,4 millions de personnes vivent en Tanzanie. Plus de la moitié de la population – c'est-à-dire 55 pour cent – a moins de 20 ans, tandis que les moins de 15 ans représentent 44 pour cent. La pauvreté très répandue ainsi que la propagation rapide du sida sont à l'origine d'un taux de mortalité élevé.

La croissance très rapide de la population jeune appelle le gouvernement à agir. Pourtant, une politique de

l'enfance et de la jeunesse fait encore largement défaut, malgré l'adoption récente d'une loi sur la protection de l'enfant (« The Law of the Child Act »). Dans le cadre des préparatifs de cette loi, les organisations locales qui défendent les droits de l'enfant avaient eu l'opportunité d'apporter leur contribution tant pour l'élaboration de la loi que pour l'information du public. Ceci est également profitable au travail de nos organisations partenaires locales. Le droit à un nom et à une nationalité, le droit à la non-discrimination, à une assistance, à la libre expression de son opinion, à la protection contre la violence d'ordre physique, psychologique ou sexuel figurent notamment dans cette loi. En revanche, rien n'a changé par exemple en ce qui concerne le mariage qui reste autorisé dès 15 ans pour les filles, dès 18 ans pour les garçons. La loi continue aussi de permettre les châtiments corporels dans les écoles.

Violence à l'encontre des enfants

La jeunesse tanzanienne paie les frais d'une attitude profondément enracinée à l'égard des enfants. Le travail des enfants ne fait pas l'objet d'une poursuite pénale, par exemple, parce qu'il a lieu en cachette et que les familles pauvres approuvent tacitement que leurs enfants quittent l'école pour aller travailler. En même temps, les coups sont très répandus comme « correction ». 85 pour cent des parents approuvent ce type de punition à l'école et à la maison. Les tabous et le silence permettent aussi de camoufler les abus sexuels commis sur les enfants. Les commentaires du Comité des droits de l'enfant (Genève) publiés critiquent l'insuffisance des mesures de prévention en Tanzanie et recommandent à l'Etat tanzanien d'introduire une formation complète et ciblée pour toutes les personnes appelées à travailler avec des enfants.

Le Comité relève aussi que les soins médicaux de base sont hors de portée pour les enfants des familles les plus pauvres et qu'une proportion importante de ces enfants souffre

de malnutrition. Les soins de santé (psychique et physique) sont également insuffisants pour les jeunes. Une formation scolaire de bonne qualité fait défaut à tous les niveaux et les écoles n'offrent guère d'environnement permettant aux enfants de jouer, ce qui est si important pour leur développement. La discrimination de certains groupes (par exemple les adolescentes enceintes, les enfants de la rue, les orphelins du sida, les enfants handicapés) s'observe aussi bien dans la vie de tous les jours que dans la politique. Il n'existe pas non plus d'institutions adaptées aux mineurs pour l'exécution d'une peine. En raison de la grande pauvreté, de nombreux enfants et jeunes affluent vers les grandes villes en quête de travail et de revenu. En Tanzanie, le nombre des enfants travailleurs de moins de 15 ans est estimé à 350'000.

Le système de formation

Après son indépendance, la Tanzanie avait réussi à améliorer fortement son

système de formation. Jusqu'au début des années 80, ce pays connaissait l'un des taux d'alphabétisation les plus élevés d'Afrique. Dans tout le pays, on a mis en place des écoles primaires d'une durée de sept ans; les universités tanzaniennes jouissaient en Afrique d'une bonne réputation. La mauvaise gestion économique, la croissance démographique et l'augmentation du nombre d'élèves ainsi que l'attention insuffisante accordée au secteur de la formation ont toutefois réduit à néant les réussites passées. C'est dans ce contexte que le gouvernement a défini l'instruction scolaire comme un secteur de développement prioritaire. Il s'agira, grâce au soutien des donateurs, d'accroître les taux de scolarisation par le biais de programmes d'encouragement de l'Etat, d'améliorer l'efficacité au degré primaire et secondaire et de transférer aux districts les compétences en matière de formation.

Des écoles supplémentaires sont construites et la fréquentation de l'école primaire est gratuite. Mais les fonds de l'Etat sont insuffisants pour assurer un personnel enseignant suffisant, du matériel scolaire et des livres. Les parents doivent payer eux-mêmes l'uniforme scolaire et le matériel d'étude. Pour les familles nombreuses, cela relève de l'impossible. Au niveau de la scolarité secondaire, les problèmes continuent d'exister au raison du manque de personnel enseignant qualifié et de l'équipement lacunaire. Il faudrait 56'000 enseignantes et enseignants supplémentaires pour que le nombre d'élèves par classe n'excède pas 40 (actuellement, un enseignant peut avoir jusqu'à 100 élèves). 3600 enseignant(e)s meurent chaque année du sida, tandis que 1200 sont formés durant le même laps de temps.



LA FONDATION

La Fondation Village d'enfants Pestalozzi est une organisation d'entraide suisse qui intervient dans 12 pays du monde entier pour que les enfants et les jeunes aient accès à une instruction de bonne qualité, conçue de manière à apporter une contribution à la cohabitation pacifique des cultures. Le Village d'enfants Pestalozzi de Trogen – créé en 1946/47 pour accueillir des orphelins de guerre – continue d'être un lieu de vie pour les enfants et les jeunes; c'est le point de départ de toutes les activités de la Fondation en Suisse et dans le monde.

La Fondation Village d'enfants Pestalozzi fonde sa coopération au développement sur les droits humains et les droits de l'enfant. La coopération s'effectue en partenariat avec les populations concernées et a pour but de renforcer les connaissances et le partage des responsabilités sur place. A l'issue d'un projet, les problèmes qui empêchaient les enfants et les jeunes de fréquenter une école doivent être résolus de manière durable et globale, pour que d'autres générations d'enfants puissent en bénéficier par la suite.

Les dons sont affectés là où les besoins sont les plus importants, en respectant les vœux spécifiques des donateurs et des donatrices. Les deux tiers du budget annuel sont réunis grâce à des activités de collecte de fonds (fundraising).

En Afrique de l'Est, la Fondation est active sur place en Tanzanie et en Ethiopie. Son travail est axé en priorité sur l'accès à l'instruction et sur l'encouragement d'une instruction élémentaire de très bonne qualité pour les enfants et les jeunes qui vivent dans des régions rurales et semi-urbaines. Dans le cadre de ces pays, la Fondation met en contact ses organisations partenaires et les divers projets réalisés afin de favoriser les échanges d'expérience. La Fondation encourage activement la collaboration supra-régionale et les contacts entre les différents partenaires et d'autres institutions.



PERSPECTIVES

Tous les enfants du monde devraient pouvoir fréquenter une école primaire d'ici 2015 : tel est l'un des Objectifs du Millénaire pour le Développement définis par l'ONU ; il est bien loin de la réalité. « Education pour tous » est aujourd'hui synonyme, en Tanzanie, de la qualité défectueuse de l'enseignement. La mauvaise gestion et les impasses financières que connaît le budget de la formation, la croissance démographique et l'augmentation du nombre des élèves ont réduit en partie à néant les progrès du système de formation. Les classes sont surchargées, le plan d'étude est mal conçu, beaucoup d'enfants quittent prématurément l'école et le personnel enseignant est mal formé. De plus, trois millions d'enfants sont sans instruction. Parce qu'ils travaillent et que leurs parents n'ont pas d'argent pour payer l'école. Où parce que ce sont des orphelins du sida.

Le gouvernement de Tanzanie entend, dans le cadre de sa stratégie en faveur de la croissance économique et de la réduction de la pauvreté, renforcer le succès de l'instruction en introduisant en enseignement préscolaire. Il prévoit ainsi de doter chaque école primaire d'une école enfantine. Des études ont démontré en effet qu'après avoir fréquenté une école enfantine, les enfants sont mieux préparés pour entrer à l'école primaire: ils comprennent la langue officielle, le kiswahili et suivent mieux les leçons. Ils ont davantage

d'assurance que leurs pairs qui ne sont pas allés à l'école enfantine, comprennent les règles sociales et peuvent évoluer et s'affirmer au sein d'un groupe. Ils ont de meilleurs résultats scolaires, abandonnent plus rarement l'école et commettent moins de délits.

Dans le district de Kwimba qui compte 150 écoles primaires, on dénombre déjà 136 classes enfantines. Sur les 167 enseignants en fonction, seuls 17 ont des qualifications pour travailler avec des enfants d'âge préscolaire. La majorité possède une formation pour enseigner au niveau primaire mais pas à l'école enfantine. En outre, les enseignants ne savent pas comment se comporter avec de jeunes enfants. Pendant que ce projet était mis en place, notre organisation partenaire a observé que dans les classes préscolaires tout particulièrement, la violence physique était utilisée comme mesure disciplinaire.

L'éventail des châtiments va de la gifle à des blessures très graves qui entraînent des séquelles à vie, voire la mort.

Dans l'actuel projet, notre organisation partenaire MWDA et les autorités scolaires du district de Kwimba collaborent étroitement avec les acteurs à tous les niveaux, à savoir avec les enseignants, les parents, les autorités scolaires à l'échelon local et national. Un élément essentiel de cette démarche, c'est la participation des intéressés tout au long du projet. La planification et la réalisation des activités se fondent sur le potentiel et les ressources des personnes concernées. Une certaine marge de manœuvre est prévue afin de favoriser un processus de « learning by doing ». Cette approche assure au projet un caractère durable et génère aussi une base de savoir et d'information importante au sein de la population.



Fondation Village d'enfants Pestalozzi

Kinderdorfstrasse 20 | 9043 Trogen
www.pestalozzi.ch | Fon +41 71 343 73 73

Rapport | Dagmar Wurzbacher
Photos | Marcel Giger
Janvier 2012

Responsable des dons majeur |
Markus Berger | Fon +41 71 343 73 51
m.berger@pestalozzi.ch

Voici les formes que pourrait prendre votre soutien:

- **Fr. 90.-** par an pour le financement de matériel scolaire (livres, crayons et cahiers) pour trois filles
- **Fr. 180.-** par an pour permettre à deux filles d'aller à l'école durant une année
- **Fr. 360.-** par an pour permettre à un jeune adulte de la région de se former/de se perfectionner